

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**
Titulaires : 67
Membres présents : 39
· dont suppléés : 02
Membres représentés : 04
Votants : 43
Date de la convocation
20 juin 2025
Secrétaire de séance
Mme RAMON M-Gabrielle

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT SIX JUIN à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Esclainvillers sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, MESMIN Véronique

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, CARON Hubert, LEVASSEUR Roger, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BARBIER Stéphane suppléant de BLIN Marie-Annick, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, LEFEVRE Serge suppléant de CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. LEVASSEUR Roger de M. VAN OOTEGHEM J. Michel, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, ROSE Maryse-Corinne, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, BLIN Marie-Annick, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, PIOT Nicole, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON J-Jacques, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, WABLE Vincent, CLEMENT Dominique

Objet : Maison de Santé Pluriprofessionnelle – Avenant n°1 AMSOM - Plan Prévisionnel de Financement / Demande de subventions

Rapport de Monsieur Alain SURHOMME, Vice-Président « Développement économique »

Par délibération du Conseil communautaire du 04 novembre 2021, référencée 2021-04.11.07 Feuillet 446, la CCALN a signé une convention avec l'AMSOM portant co-maîtrise d'ouvrage sur le projet de MSP et béguinage sur le site de la friche Breilly à Moreuil,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 06 juillet 2023, référencée 2023-06.07.15 Feuillet 709, relative à la définition de l'intérêt communautaire de l'action sociale, précisant « *Au titre de la Santé : Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Moreuil (au motif que l'implantation d'une MSP poursuit un objectif social d'accès aux soins)* »

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 06 décembre 2023, référencée 2023_06.12_01 portant notamment sur le Plan Prévisionnel de Financement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 avril 2024, référencée 2024_29.04_06 Feuillet 833 portant notamment sur le Plan Prévisionnel de Financement,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2024, référencée 2024_19.12_04 Feuillet 913 portant sur le Plan Prévisionnel de Financement,

Vu la nécessité de produire un Plan de Financement Prévisionnel actualisé au niveau des aides à mobiliser,
Vu le plan prévisionnel de financement suivant au regard des montants estimés au 05 juin 2024,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 16 juin 2025,

Au regard de l'évolution du projet depuis 2021,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 39, Contre : 1 : M. DURAND, Abstentions : 3 : Mrs LECOINTE, BEAUMONT, CARON), le Conseil Communautaire :

- Entérine l'avenant n°1 à la convention AMSOM et ses annexes, tel qu'ils figurent en PJ,
- Adopte le projet de MSP et d'entériner le Plan Prévisionnel de Financement qui suit :

Financements	acquis sur une première tranche 2024	2025	2026	Montant (HT) cumulé	TAUX
DETR	400 000,00	300 000,00		700 000,00 €	13,63%
DSIL	300 000,00			300 000,00 €	5,84%
FONDS VERT		563 454,95		563 454,95 €	10,97%
Conseil régional		500 000,00		500 000,00 €	9,74%
Conseil départemental	383 834,00		120 000,00	503 834,00 €	9,81%
Sous-total aides publiques	1 083 834,00	1 363 454,95	120 000,00	2 567 288,95€	50,00%
Part de la collectivité	2 567 288,95			2 567 288,95 €	50,00%
TOTAL				5 134 577,90€	100,00%

- Sollicite l'Etat au titre du FONDS VERT à hauteur des taux d'intervention précités (*soit 12.10% des dépenses subventionnables au Fonds Vert*),
- Sollicite le Conseil Régional des Hauts de France à hauteur de 500 000 €,
- Sollicite le Conseil Départemental de la Somme à hauteur de 120 000 €,
- Autorise le Président et le 1^{er} Vice-Président à saisir les éventuels autres dispositifs de financement et subventions possibles auprès de l'ensemble des financeurs potentiels, dans la limite des dépenses prévisionnelles renseignées et sans dépasser 50% de fonds d'Etat,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président à signer les documents en rapport avec les démarches de demande de subventions et tout autre document nécessaire à la poursuite de ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 30/06/25

Affiché le 01/07/25

**Fait et délibéré, le 26 juin 2025
à Esclainvillers**

Le Président,

Alain DOVERGNE

